

Communiqué de presse pour diffusion immédiate - 9 décembre 2004

**À l'issue d'une année d'enquête dans le Sud-Ouest, un film accablant sur la production française de foie gras sera rendu public le 15 décembre au cours d'une conférence de presse à Bruxelles.**

## ***Le gavage en question : la vidéo qui dérange***

Réunissant la plupart des grandes associations françaises, belges et internationales de protection animale<sup>1</sup> autour du manifeste pour l'abolition du gavage, la coalition [www.stopgavage.com](http://www.stopgavage.com) a mené une **enquête** dans de nombreuses exploitations du Sud-Ouest de la France produisant, **pour les marques les plus réputées**, du foie gras sous l'Indication Géographique Protégée « canard à foie gras du Sud-Ouest » et du foie gras « Label Rouge ».

À cent lieues des écrans de fumée déployés par la filière dans des publicités évanescentes, subventionnées par le ministère de l'agriculture français, les images tournées en 2004 dans les terroirs du **Gers** et des **Landes** décrivent une **réalité brutale** dissimulée au public : tri des canetons mâles (les femelles sont éliminées par broyage), détention de milliers d'oiseaux en batteries de cages individuelles, gavage à la pompe pneumatique, suralimentation entraînant vomissements, diarrhées et mortalité décuplée.

Le film issu de l'enquête réalisée par Stopgavage, accablant pour la France, plonge le spectateur dans la double réalité du marketing et de la souffrance animale. Il sera présenté à la presse à la veille des fêtes de fin d'année.

Ayant vanté la qualité de vie des canards produisant son foie gras, la société Picard s'est trouvée particulièrement embarrassée par la diffusion de quelques images tournées chez l'un de ses fournisseurs<sup>2</sup>, en contraste flagrant avec la transparence et la traçabilité qu'elle prétend garantir aux consommateurs. L'enquête dévoilée mercredi ira bien plus loin.

**Mercredi 15 décembre à 10h30 au Centre International de Presse, Bruxelles.**

**Centre International de Presse**, salle Passage, Rés. Palace, 155 rue de la Loi, 1040 **Bruxelles**.

À l'occasion de la projection, l'Initiative citoyenne pour l'abolition du gavage :

- rappellera à quel point, et pourquoi, le gavage est préjudiciable à la santé et au bien-être des oiseaux gavés,
- montrera comment la remise en cause de cette pratique s'inscrit dans une tendance profonde de prise en compte des intérêts des animaux par l'opinion publique occidentale,
- décrira le contexte réglementaire européen qui remet en cause le gavage et la situation dans les autres pays,
- évoquera les possibilités d'alternatives au gavage et la question de la reconversion de la filière,
- présentera la confusion des rôles de certains chercheurs de l'INRA — Institut National de Recherche Agronomique français — dont les recherches, bien que financées par la filière, sont

---

1. Voir la liste des signataires sur le site du manifeste : <http://www.stopgavage.com/signataires.php>.

2. Cf. <http://www.stopgavage.com/picard>.

présentées comme des expertises publiques indépendantes,

- fera le point sur les manœuvres de la filière pour échapper aux prochaines échéances réglementaires.

## Sale temps pour le foie gras

S'ajoutant aux interdictions en vigueur dans de nombreux pays d'Europe<sup>3</sup>, la récente décision de la Californie **d'interdire le gavage** sur son sol reflète l'attention grandissante que porte le public à la manière dont les animaux d'élevage sont traités, et la progression inexorable de **comportements éthiques de consommation**.

À l'image de la Corée où les chiens sont battus pour rendre leur chair plus ferme, la France s'illustre en détenant le quasi-monopole du foie gras, un aliment dont la production exige la maltraitance de plus de 30 millions d'oiseaux par an. Aussi apparaît-elle de plus en plus isolée dans son obstination à défendre bec et ongles ce produit de plus en plus contesté.

Par l'intermédiaire du CIFOG (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras), la filière française investit des moyens importants pour tenter de contrer le rapport scientifique de la Commission européenne de 1998 qui concluait au caractère préjudiciable du gavage pour le bien-être des oiseaux.

Anticipant l'échec de cette stratégie, elle tente également de faire protéger le foie gras par une dérogation au titre **d'exception culturelle** aux lois sur la protection animale, sur le modèle de la torture tauromachique. Elle a rencontré M. Hervé Gaymard, ex-ministre de l'agriculture, dans cette perspective en juillet dernier.

En outre, le CIFOG s'est adjoint les services d'une agence de communication. Il a par ailleurs fait réaliser un spot publicitaire, actuellement diffusé à la télévision française, qui entoure le foie gras d'une aura d'exception et de magie, en évitant soigneusement toute **référence au gavage et à l'animal**.

Le réexamen de la Recommandation européenne de 1999<sup>4</sup> qui devrait avoir lieu prochainement est, rappelons-le, une échéance capitale.

En outre, les cages individuelles doivent être interdites dans les nouvelles exploitations dès janvier 2005.

### Initiative citoyenne pour l'abolition du gavage

**www.stopgavage.com** - Contact : **contact@stopgavage.com**

Sébastien Arzac 0033626275466

Antoine Comiti 0033603839624

Dominic Hofbauer 0033662028414

- 
3. Soit du fait d'une loi interdisant explicitement le gavage, soit en raison de l'énoncé et de l'interprétation des lois générales de protection animale, le gavage est interdit en Allemagne, Autriche, Danemark, Irlande, Italie, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.
  4. Recommandation concernant les canards de Barbarie et les hybrides de canards de Barbarie et de canards domestiques, adoptée le 22 juin 1999 (Conseil de l'Europe).